

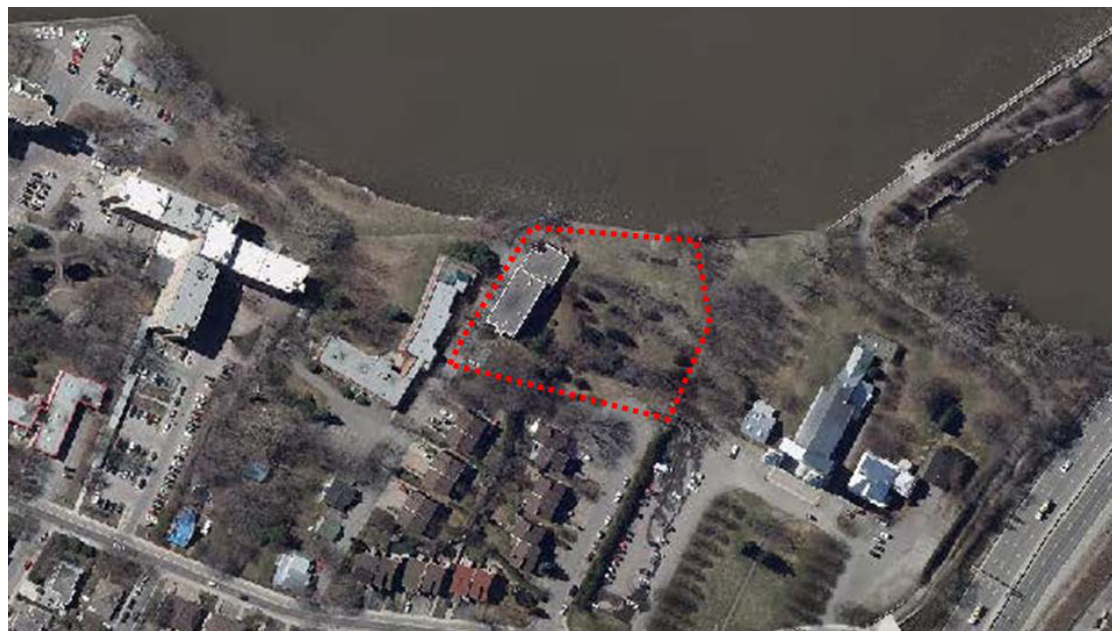
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

PROPRIÉTÉ DES SOEURS DE MISÉRICORDE 12375, rue du Fort-Lorette (arrondissement d'Achats-Cartierville)

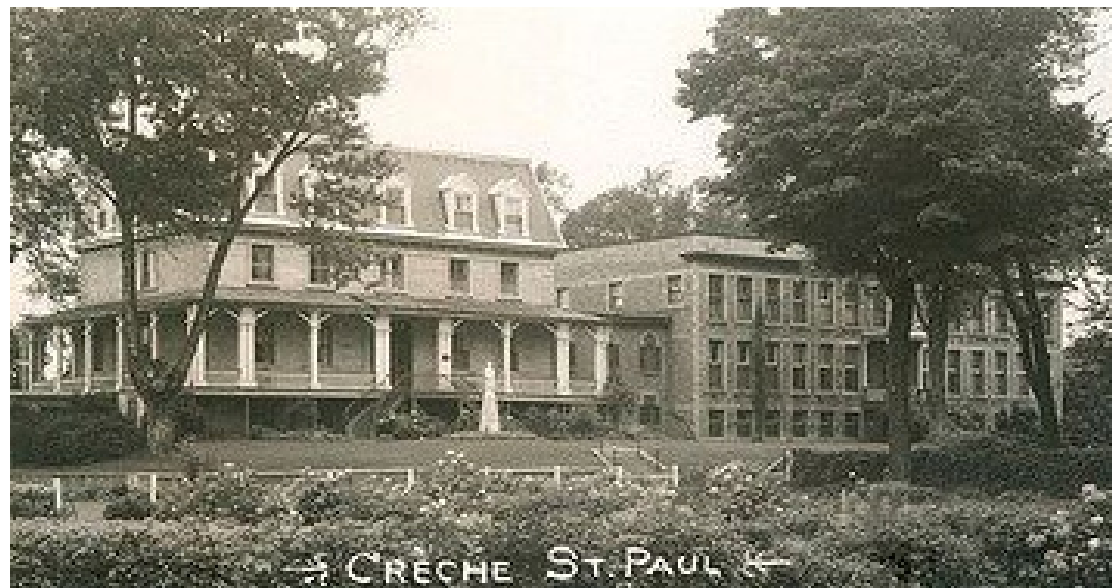
L'intérêt de la propriété des Soeurs de Miséricorde repose d'abord sur sa valeur historique et archéologique. D'une part, cette propriété, de nature institutionnelle continue, témoigne de l'ensemble créé par cette communauté religieuse autour de la maison Saint-Janvier, ainsi que de sa contribution sociale et de son engagement auprès des enfants et des filles-mères à travers le temps. D'autre part, sa valeur repose sur la présence des vestiges archéologiques susceptibles de documenter un pan d'histoire rattaché à la mission du fort Lorette érigée par les Sulpiciens au 17^{ième} siècle, puis à la maison Saint-Janvier, lieu où mourut Monseigneur Bourget en 1885. Le lieu peut également témoigner de la présence des populations de la préhistoire qui ont pu s'installer sur ce site d'où la rivière est facilement accessible.

La propriété présente aussi une valeur paysagère qui s'incarne dans le caractère pittoresque de ce lieu calme, gazonné et arboré, qui borde la rivière des Prairies. Le talus gazonné et planté d'arbres contribue également à la qualité paysagère du site et à son insertion harmonieuse dans le milieu environnant. Sa valeur paysagère tient aussi de l'intérêt des vues offertes sur la rivière et sur celle qui permet de découvrir l'église de la Visitation et son clocher dans l'axe du sentier serpente à travers le site.

Enfin, une valeur architecturale est associée au bâtiment en raison de son volume discret, de la sobriété de son caractère et celle de son revêtement de briques qu'on retrouve également sur la cheminée. D'autre part, cette valeur repose sur la forme, les dimensions et la disposition des ouvertures qui laissent entrer à l'intérieur du bâtiment une lumière naturelle abondante.



Localisation de la propriété des Soeurs de Miséricorde délimitée en rouge Source: Navigateur urbain, Ville de Montréal



Vue d'ensemble de la maison Saint-Janvier et de la crèche Saint-Paul, Carte postale, Montréal, [s.n.], vers 1930. Source: Fonds d'archives des Soeurs de Miséricorde, NJ10.2-2SM.

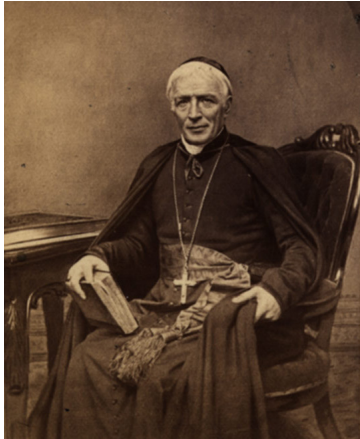
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA PROPRIÉTÉ DES SOEURS DE MISÉRICORDE

12375, rue du Fort-Lorette (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement et de développement : Située dans un secteur de valeur exceptionnelle et d'intérêt archéologique à statut Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Située dans le site patrimonial cité de l'ancien village du Sault-au-Récollet et dans l'aire de protection du site de l'Église de la Visitation du Sault-au-Récollet

Désignation fédérale : Aucune



Monseigneur Ignace Bourget, photo de William Notman. Source: Division des archives de l'Université de Montréal



Rosalie Cardon-Jetté par Marie Perras, 1860. Source: Collection du Musée des Soeurs de Miséricorde



Costume des Soeurs de Miséricorde, James Duncan 1853. Source: BAnQ

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Vers 1696 Construction du fort Lorette en bordure de la rivière des Prairies par les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, qui y déménagent leur mission amérindienne. Début de la concession des terres du secteur.

1721 Déménagement de la mission des Sulpiciens à Oka, ce qui permet le développement du secteur du Sault-au-Récollet.

1726 Construction d'une digue entre les îles de Montréal et de la Visitation par les Sulpiciens. Dès 1728, on y compte trois moulins alimentés par la force hydraulique des rapides.

1736 Création de la paroisse de la Visitation-du-Sault-au-Récollet.

1749-1752 Construction de l'église paroissiale du Sault-au-Récollet à côté du fort Lorette autour desquels se développe le noyau villageois.

Vers 1768 Lotissement des terres du village du Sault-au-Récollet.

XIX^e siècle Période de forte croissance du village (centre de services pour les campagnes avoisinantes et lieu de production industrielle).

1845 Création de l'Institut des Soeurs de Miséricorde par Rosalie Cardon-Jetté et ses consœurs.

Entre 1850 et 1930 Établissement de plusieurs institutions religieuses et de soins de santé le long de la rivière des Prairies, notamment à proximité du site à l'étude.

1853 Construction à la demande du curé du Sault-au-Récollet de la maison Saint-Janvier qui l'offre à Monseigneur Bourget.

1856 Aménagement du pensionnat des Dames du Sacré-Coeur (Collège Sophie-Barat).

1885 Décès de Monseigneur Bourget, à la maison Saint-Janvier. Elle accueille par la suite les religieux malades et retraités.

1891 Installation des Frères de Saint-Gabriel sur le site voisin (à l'ouest) du lot à l'étude.

1895 Inauguration d'une ligne de tramway électrique suivant le tracé de l'actuel boulevard Henri-Bourassa.

Vers 1900 Début de l'urbanisation du secteur et intensification du développement résidentiel (subdivision des terres, ouverture de rues).

1903 1^{er} mai, ouverture de la crèche des Soeurs de la Miséricorde dans la maison Saint-Janvier, 26 mai, arrivée des premiers enfants.

1904-1906 Construction d'une buanderie-chaufferie à l'ouest de la maison Saint-Janvier.

1909 Approbation de Mgr Bruchési pour la construction de la crèche Saint-Paul. Les Soeurs de Miséricorde deviennent propriétaires du terrain et des bâtiments.

1911-1912 Construction de la crèche Saint-Paul à l'est de la maison Saint-Janvier. Un corridor reliant les deux bâtiments sert de chapelle. Transfert des enfants dans la nouvelle crèche.

1926 Construction d'une salle paroissiale entre l'église de la Visitation et la crèche Saint-Paul.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA PROPRIÉTÉ DES SOEURS DE MISÉRICORDE

12375, rue du Fort-Lorette (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (suite)

1928-1929 Construction du barrage Walker entre l'île de la Visitation et l'île de Montréal afin de diriger le courant vers la centrale hydroélectrique et de prévenir les inondations printanières. Aménagement des rives (digue et terrassement) de la rivière des Prairies.

1945-1946 Démolition de la chaufferie et buanderie située à l'est du terrain.

1947 Agrandissement de la buanderie-chaufferie (12375, rue du Fort-Lorette). L'étage supérieure est réservée pour les employés.

2^e moitié du XX^e siècle Accroissement de la construction résidentielle avec le lotissement des dernières grandes propriétés du secteur.

1955 Démolition de la crèche Saint-Paul. La crèche est transférée dans d'autres établissements. La maison Saint-Janvier devient le Centre Rosalie Jetté.

1963 Démolition de la salle paroissiale.

1964 Construction de la Résidence Roger-Marien, située au 1675, boulevard Gouin Est et démolie en 2016.

1968-1969 Construction du pont Papineau-Leblanc.

Vers 1970 Construction des immeubles du centre d'hébergement et de soins de longue durée Résidence Berthiaume-Du Tremblay, située au 1615-35, boulevard Gouin Est (à l'emplacement de la maison provinciale des Frères de Saint-Gabriel).

1970 Démolition de la maison Saint-Janvier. La buanderie est transformée pour loger les Soeurs de Miséricorde.

1971-1976 Construction de l'immeuble logeant aujourd'hui le Centre d'hébergement Laurendeau du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord, situé au 1725, boulevard Gouin Est.

1977 Construction de la Résidence pour la corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal, située au 12 350, rue du Fort-Lorette.

1978 Vente du terrain compris entre l'ancienne buanderie, le boulevard Gouin et les rues du Fort-Lorette et des Jésuites à Giancaspro Construction.

1979-1980 Démolition de la portion supérieure de la cheminée de la buanderie par mesure de sécurité.

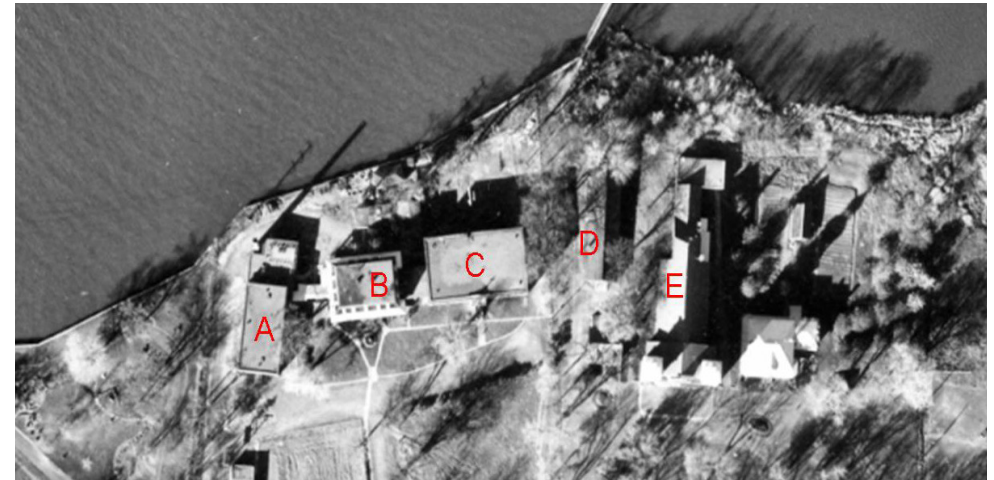
1983 Inauguration du parc-nature de l'île-de-la-Visitation.

1983-1985 Construction d'un ensemble de dix-huit maisons mitoyennes sur le terrain acquis par Giancaspro Construction.

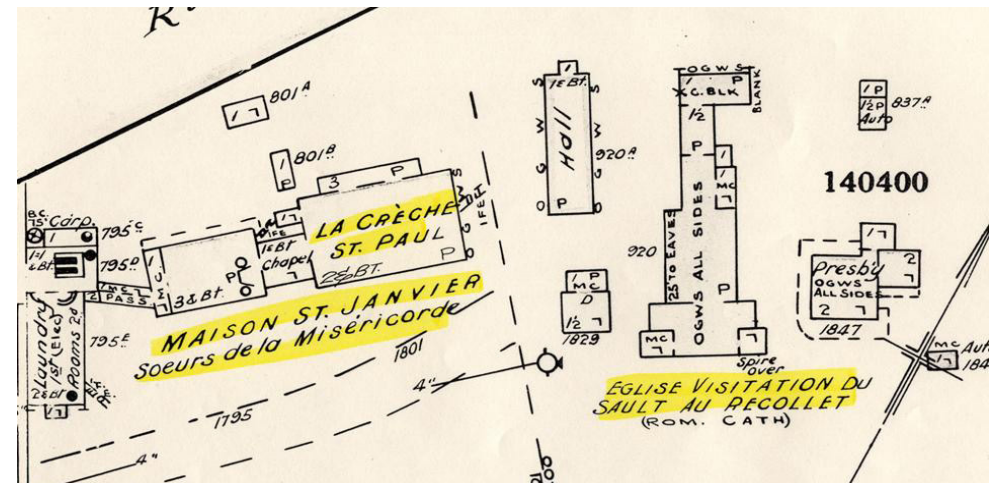
1992 Constitution du site du patrimoine (aujourd'hui site patrimonial cité) de l'ancien village du Sault-au-Récollet par la Ville de Montréal.

2014 L'immeuble à l'étude est mis en vente.

Note: les éléments en bleu concerne directement la propriété des Soeurs de Miséricorde



A: Buanderie des Soeurs de Miséricorde; B: Maison Saint-Janvier; C: Crèche Saint-Paul; D: Salle paroissiale; E: Église de la Visitation du Sault-au-Récollet. Source: photographie aérienne 1947: Ville de Montréal



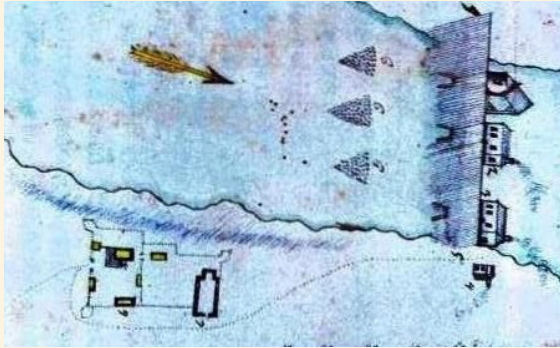
Plan d'assurance incendie 1954. Source: BANQ

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA PROPRIÉTÉ DES SOEURS DE MISÉRICORDE

12375, rue du Fort-Lorette (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

VALEUR HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Plan du fort Lorette et des moulins de l'île de la Visitation levé après 1726, tiré de Pour le Christ et le pour le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais, 1992, Art global et Libre Expression.



L'allée bordée d'arbres menant à la maison Saint-Janvier, vers 1920. Photographie, fonds d'archives des Soeurs de Miséricorde, MB-10SM.



La buanderie-chaufferie et sa cheminée. Fonds d'archives des Soeurs de Miséricorde.

La valeur historique et archéologique du site repose sur :

- sa présence au sein du noyau institutionnel du Sault-au-Récollet;
 - la continuité de la nature institutionnelle du site depuis l'aménagement de la mission du fort Lorette sur les lieux par les Sulpiciens jusqu'à nos jours;
 - la présence du bâtiment qui témoigne de :
 - l'occupation passée du lieu par l'ensemble institutionnel que formaient la maison Saint-Janvier et la crèche Saint-Paul (le bâtiment leur servait de buanderie);
 - la contribution sociale et de l'engagement des Soeurs de Miséricorde, à travers le temps, aux soins apportés aux enfants et aux filles-mères;
 - la persistance d'un axe de circulation liant la propriété à l'église et localisé en façade des bâtiments qui constituaient l'ensemble institutionnel des Soeurs de Miséricorde (dont la plupart sont aujourd'hui disparus);
 - son potentiel à documenter les occupations préhistoriques et historiques dû à sa localisation sur les berges de la rivière des Prairies, sur ou en partie sur le site du fort Lorette, dans le noyau institutionnel formé au 19e siècle par la maison Saint-Janvier, l'église, le presbytère, la maison du sacristain et le cimetière;
 - l'association du site avec Mgr Bourget qui occupa la maison Saint-Janvier et y mourut en 1885.
- La localisation du site dans l'ancien village du Sault-au-Récollet.
 - La présence du bâtiment à proximité de nombreux bâtiments publics à vocation institutionnelle.
 - Le talus à l'endroit duquel se trouvait la maison Saint-Janvier et la crèche et le mur de soutènement.
 - Le bâtiment, le système de communication qu'il renferme et les différentes pièces aux fonctions utilitaires liées à la buanderie.
 - Le sentier
 - Les vestiges archéologiques conservés sous la surface du talus et des espaces périphériques.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA PROPRIÉTÉ DES SOEURS DE MISÉRICORDE

12375, rue du Fort-Lorette (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

VALEUR PAYSAGÈRE



La valeur paysagère du site repose sur :

- le caractère pittoresque de ce lieu en bord de rivière, en retrait du boulevard Gouin, le calme y faisant oublier la présence de la ville;
- la topographie marquée par la présence du talus planté formant des chambres paysagères;
- les espaces gazonnés et l'abondant et varié couvert végétal qui apporte une fraîcheur au site par sa dense canopée et qui s'inscrit en continuité avec les espaces arborés voisins;
- le sentier qui traverse la propriété;
- l'intérêt des vues offertes sur la rivière des Prairies et celle offerte dans l'axe du sentier sur l'église et son clocher visibles une bonne partie de l'année.



Du haut en bas: le sentier, vue vers la rivière des Prairies, vue sur le talus.

Source: Ville de Montréal 2016.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Sa localisation dans l'ancien village du Sault-au-Récollet à proximité de la rivière des Prairies et de l'église de la Visitation.
- Le talus
- La présence d'une végétation abondante, des espaces gazonnés et des arbres. Le petit boisé comptant 16 espèces d'arbres dont une dizaine de grande valeur.
- Le sentier
- Les vues offertes sur la rivière des Prairies et, sauf en période estivale, sur le clocher.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA PROPRIÉTÉ DES SOEURS DE MISÉRICORDE

12375, rue du Fort-Lorette (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

VALEUR ARCHITECTURALE



Bâtiment des Soeurs de Miséricorde. Source: Ville de Montréal 2016



Façade est et ses ouvertures. Source: Ville de Montréal 2016



Cheminée. Source: Ville de Montréal 2016

La valeur architecturale du bâtiment repose sur :

- leur caractère sobre;
- l'intérêt et la sobriété du matériau de recouvrement;
- le volume discret de ce bâtiment;
- la hauteur de plancher à plancher offrant un bon dégagement dans l'ensemble du bâtiment;
- sa fenestration qui offre une abondante lumière naturelle à l'intérieur du bâtiment;
- la cheminée.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le revêtement de briques du bâtiment et de la cheminée.
- La volumétrie du bâtiment et son implantation pavillonnaire.
- La forme, les dimensions et la disposition des ouvertures.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA PROPRIÉTÉ DES SOEURS DE MISÉRICORDE

12375, rue du Fort-Lorette (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 24 mars 2016.

RÉFÉRENCES

CÉCIL BAIRD, Architecte & Designer urbain, *Recherche documentaire, 12375, rue du Fort-Lorette, Ahuntsic-Cartierville, Montréal, Montréal, février 2016.*

DEMERS CONSULTANTS FORESTIERS inc., *Rapport d'inventaire et de qualification des arbres pour protection, Montréal, janvier 2016.*

GATES ST-PIERRE, CHRISTIAN et FRANÇOIS GRONDIN, ARCHÉOLOGUES CONSULTANTS, *Potentiel archéologique du secteur du fort Lorette, site du patrimoine du Sault-au-Récollet à Montréal (BjFj-009 et BjFj-085) Bilan et réflexion, Montréal, décembre 2008.*

GROUPE DE TRAVAIL

Cécile Baird, consultante responsable de la recherche préalable, Cécile Baird Architecte & designer urbain

Huguette Beauchamp, soeur de Miséricorde

Françoise Caron, conseillère en aménagement, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Marie Caron, conseillère en aménagement, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Nadine Chevalier, Directrice des finances, Soeurs de Miséricorde

Thierry Gosseau, McGill Commercial

Marie-Geneviève Lavergne, conseillère en aménagement, archéologue, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Marie-Claude Lemelin, architecte, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Nicole Ouellet, Directrice générale de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay

Marc Rasmussen, architecte, Karl Fischer Architecte

RÉDACTEUR

Marie-Geneviève Lavergne, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine